



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 116 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, les employés de l'Hôpital général juif (HGJ) ont exprimé leur besoin d'avoir une garderie sur place. Au fil du temps, leur élan a augmenté et en 2009, l'HGJ s'est impliqué dans le processus de demande d'un permis de garderie subventionné par le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été soumise au ministère de la Famille en février 2012 et refusée en décembre de cette même année et qu'une deuxième demande a été présentée en juin 2013 et refusée en mars 2014 une fois de plus;

CONSIDÉRANT QUE les résultats d'un sondage de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal (Crop, juillet 2009) démontrent qu'une garderie sur place favorise le recrutement et la rétention du personnel sur l'Île de Montréal et encourage la conciliation travail-famille;

CONSIDÉRANT QUE le personnel de l'HGJ, ainsi que ses trois syndicats – les Professionnel(le)s en Soins de Santé Unis (PSSU-FIQ), le Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Hôpital général juif (CSN) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) – appuient l'implantation d'une garderie sur place;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec et au ministère de la Famille d'accorder un permis de garderie à l'établissement de l'hôpital général juif pour faciliter la conciliation travail-famille de ses employés.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

David Birnbaum
Député de D'Arcy-McGee

10 novembre 2014
Date de signature de l'extrait